conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

UFI : Q9C5-Q0NF-400H-CN4S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Produit de nettoyage

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Werner & Mertz France Professional SASU Société

Route de l'Orme des Merisiers

91190 Saint-Aubin Téléphone +330169189500 +330169288965 Téléfax

Adresse e-mail Personne

responsable/émettrice

: Produktsicherheit@werner-mertz.com

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux, Catégorie 1

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de Corrosion cutanée, Catégorie 1

graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,

Système respiratoire

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de

graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements

de protection/ un équipement de protection des

yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau et au savon.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

consulter un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le récipient dans la collecte des

matières recyclables uniquement s'il est

entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette: acide methanesulfonique

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## Marquage dans la concentration d'utilisation

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement

de protection des veux/ du visage.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin.

P302 + P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver

avec précaution et abondamment à l'eau et au

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **SANET POWER Q&E 6X325ML WEST**

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

savon.

P501 Ne jeter que les emballages entièrement vides

dans les containers spéciaux. Frankreich: Ne jeter que les emballages entièrement vides dans

le bac de tri.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide citrique	77-92-9 201-069-1 01-2119457026-42	STOT SE 3; H335 Eye Irrit. 2; H319	>= 30 - < 50
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1 500-220-1 01-2119488530-36	Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 > 10 % Eye Irrit. 2; H319 10 %	>= 3 - < 10
acide methanesulfonique	75-75-2 200-898-6 607-145-00-4 01-2119491166-34	Skin Corr. 1B; H314 Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 STOT SE 3; H335 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 5 - 100 % Eye Dam. 1; H318 3 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 3 - < 5 % Eye Irrit. 2; H319 1 - < 3 % Skin Irrit. 2; H315 1 - < 3 %	>= 3 - < 5

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025 Version 12.5

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent

lentement et difficilement.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer

des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Protéger l'oeil intact.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes effets corrosifs

Irritation

Pas d'information disponible. Risaues

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le

centre anti-poison.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la :

lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou

d'ammoniaque.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant

pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section

"Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation

sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le

flacon dans une cuvette métallique.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Entreposer à température ambiante

dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **SANET POWER Q&E 6X325ML WEST**

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

stabilité du stockage prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

## Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	595000 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	420 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	357000 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	124 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	35,7 mg/kg
methanesulphonic acid	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,89 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	19,44 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	19,44 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,44 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1,44 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8,33 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,76 mg/m3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



# **SANET POWER Q&E 6X325ML WEST**

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	8,33 mg/kg
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,73 mg/m3
Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme	0,7 mg/m3
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,42 mg/m3

## Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Citric acid	Eau douce	0,44 mg/l
	Eau de mer	0,044 mg/l
	STP	> 1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	34,6 mg/kg
	Sédiment marin	3,46 mg/kg
	Sol	33,1 mg/kg
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	Eau douce	0,176 mg/l
	Eau de mer	0,0176 mg/l
	intermittent release	0,27 mg/l
	STP	560 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,516 mg/kg
	Sédiment marin	0,152 mg/kg
	Sol	0,654 mg/kg
methanesulphonic acid	Eau douce	0,012 mg/l
	Eau de mer	0,0012 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0251 mg/kg
	Sol	0,00183 mg/kg
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,12 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

## 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle

ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur

concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques,

temps de contact).

Protection de la peau et du

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la

concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : rouge

Odeur : caractéristique

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair

Température d'inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : env. 0,4, 100 %

à 20 °C

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité : env. 1,172 g/cm3 à 20 °C

Densité relative : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule : Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

## Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

acide citrique

77-92-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Souris): 5.400 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : (Lapin): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

acide methanesulfonique

75-75-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 200 mg/kg

DL50 (Rat): 649 mg/kg

DL50 (Rat): > 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Souris): > 1,88 mg/l

Durée d'exposition: 1 h

CL0 (Rat): 0,74 mg/l Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 1.000 - 2.000 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **SANET POWER Q&E 6X325ML WEST**

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

**Composants:** 

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation légère de la peau

acide methanesulfonique

75-75-2:

Résultat : Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

**Composants:** 

acide citrique

77-92-9:

Résultat : Irritation des yeux

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

acide methanesulfonique

75-75-2:

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

**Composants:** 

acide citrique

77-92-9:

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

## D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules

germinales

: Pas classé(e)

**Composants:** 

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

unique

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Toxicité à dose répétée

#### **Composants:**

#### acide citrique

77-92-9:

Espèce : Rat

 NOAEL
 : 4.000 mg/kg

 LOAEL
 : 8.000 mg/kg

 Voie d'application
 : Oral(e)

 Durée d'exposition
 : 10 d

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

## 11.2 Informations sur les autres dangers

## Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025 Version 12.5

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### Composants:

Citric acid

77-92-9:

Toxicité pour les poissons CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 440 mg/l

> Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.535 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Type de Test: Essai en statique

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): env. 120 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

NOEC (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 425 mg/l

Durée d'exposition: 8 Tage Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les microorganismes (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000

Durée d'exposition: 16 h

## D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 100,81 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1,8 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,0 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50 (Scenedesmus subspicatus): 27,22 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

methanesulphonic acid

75-75-2:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 10 - 100

mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les : CE50 : 10 - 100 mg/l microorganismes : Durée d'exposition: 72 h

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

## 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:** 

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette

préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux

détergents.

**Composants:** 

Citric acid 77-92-9:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 97 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 B

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 100 % Durée d'exposition: 19 d Méthode: OECD 301 E

Demande Biochimique en

Oxygène (DBO)

526 mg/g

Demande Chimique en Oxygène :

(DCO)

728 mg/g

ThOD : 0,75 g/g

## D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 100 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 E

methanesulphonic acid

75-75-2:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: > 99 % Durée d'exposition: 28 d

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

## Composants:

Citric acid 77-92-9:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log

Pow  $\leq$  4).

methanesulphonic acid

75-75-2:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -2,38

#### 12.4 Mobilité dans le sol

## **Composants:**

methanesulphonic acid

75-75-2:

Répartition entre les

compartiments environnementaux

Koc: 1

Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré

comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou

plus.

Composants:

Citric acid 77-92-9:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante,

bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

#### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà

utilisés.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers

spéciaux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets Le code européen des déchets

20 01 29\*

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : 3265 IMDG : 3265 IATA : 3265

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

(acide methanesulfonique)

IMDG : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S.

(methanesulphonic acid)

IATA : Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s.

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

 ADR
 : 8

 IMDG
 : 8

 IATA
 : 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR** 

Code de classification : C3
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du : 80
danger
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)
IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8 No EMS Numéro : F-A, S-B

INO EIVIS INUITIETO . F-A, S-B

IATA

(Cargo) : Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s.

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8

## 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG** 

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

# 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025 Version 12.5

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

: Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

1907/2006 pour Conditions de restriction

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles (R-

461-3, France)

: Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV) Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et

réduction intégrées de la pollution)

Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: < 0,01 %

Conformément au règlement relatif aux détergents CE

648/2004

: 5 - <15% agents de surface non ioniques, parfums

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Texte complet pour phrase H

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

H318 Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. H319

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## SANET POWER Q&E 6X325ML WEST

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Skin Corr. : Corrosion cutanée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### Information supplémentaire

# Classification du mélange:Procédure de classification:Met. Corr. 1H290Sur la base de données d'essai.Skin Corr. 1H314Sur la base de données d'essai.Eye Dam. 1H318Méthode de calculSTOT SE 3H335Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



# **SANET POWER Q&E 6X325ML WEST**

WM 0716327 Numéro de commande: 0716327

Version 12.5 Date de révision 21.10.2024 Date d'impression 21.01.2025

FR / FR

500000004339